

Ingres und die Familie Raoul-Rochette

Autor(en): **Naef, Hans**

Objektyp: **Appendix**

Zeitschrift: **Schweizer Monatshefte : Zeitschrift für Politik, Wirtschaft, Kultur**

Band (Jahr): **43 (1963-1964)**

Heft 9

PDF erstellt am: **30.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



HANS NAEF

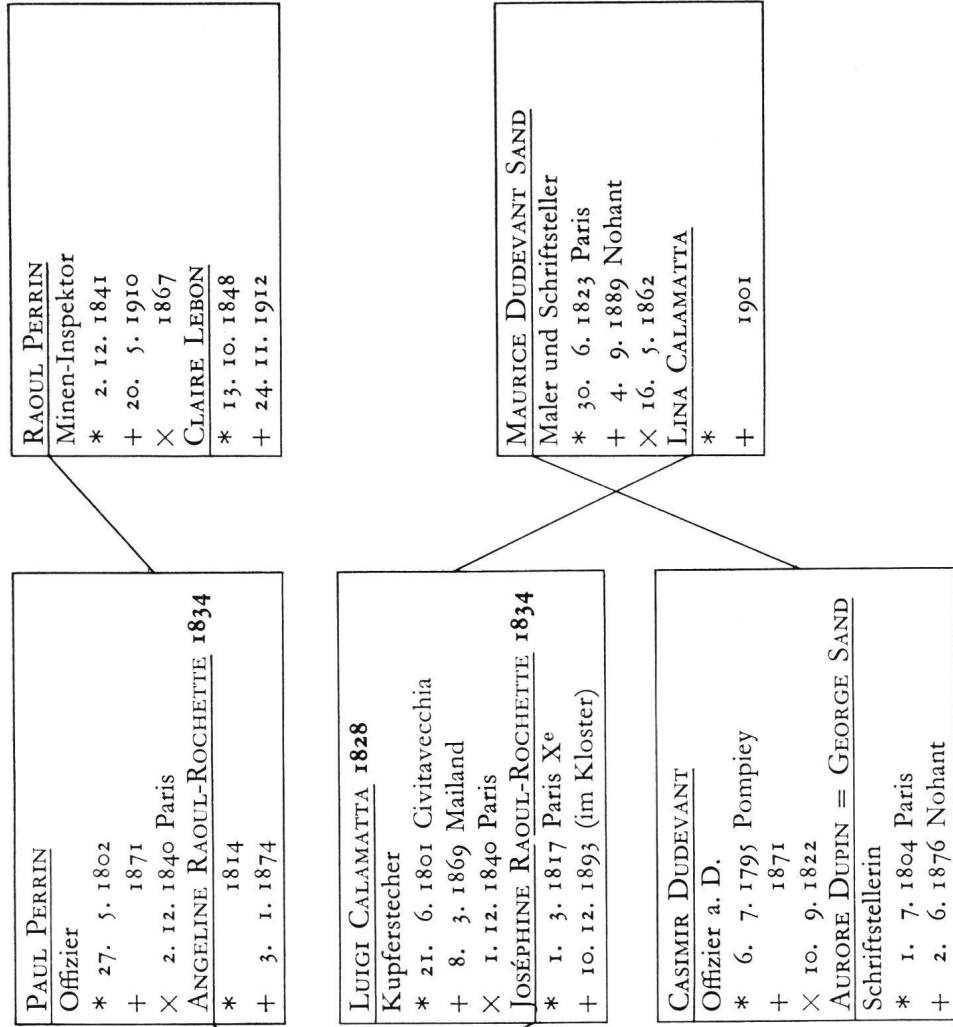
INGRES UND DIE FAMILIE RAOUL-ROCHETTE

Sonderbeilage zur Dezembernummer 1963 der «Schweizer Monatshefte»



Désièe Raoul-Rochette (oben)

Mme Raoul-Rochette, geb. Claudine Houdon (Tischblatt)



JEAN-ANTOINE HOUDON
 Archäologe
 * 9. 3. 1790 St-Amand-Mont-Rond
 + 5. 7. 1854 Paris
 × 27. 12. 1810 Paris
ANTOINETTE-CLAUDE HOUDON 1830
 * 29. 10. 1790 Paris
 + 17. 4. 1878

PAUL PERRIN
 Offizier
 * 27. 5. 1802
 + 1871
 × 2. 12. 1840 Paris
ANGÉLINE RAOUL-ROCHETTE 1834
 * 1814
 + 3. 1. 1874

LUIGI CALAMATTA 1828
 Kupferstecher
 * 21. 6. 1801 Civitavecchia
 + 8. 3. 1869 Mailand
 × 1. 12. 1840 Paris
JOSÉPHINE RAOUL-ROCHETTE 1834
 * 1. 3. 1817 Paris Xe
 + 10. 12. 1893 (im Kloster)

CASIMIR DUDEVANT
 Offizier a. D.
 * 6. 7. 1795 Pompiey
 + 1871
 × 10. 9. 1822
AURORE DUPIN = GEORGE SAND
 Schriftstellerin
 * 1. 7. 1804 Paris
 + 2. 6. 1876 Nohant

RAOUL PERRIN
 Minen-Inspektor
 * 2. 12. 1841
 + 20. 5. 1910
 × 1867
CLAIRE LEBON
 * 13. 10. 1848
 + 24. 11. 1912

MAURICE DUDEVANT SAND
 Maler und Schriftsteller
 * 30. 6. 1823 Paris
 + 4. 9. 1889 Nohant
 × 16. 5. 1862
LINA CALAMATTA
 * 1901
 +

* geboren
 + gestorben
 × verheiratet
 Daten der Ingres-Bildnisse in Fettdruck

HANS NAEF

INGRES UND DIE FAMILIE

RAOUL-ROCHETTE

Sonderbeilage zur Dezemberrnummer 1963 der «Schweizer Monatshefte»

Abdruck ist nur unter genauer Quellenangabe gestattet. Übersetzungsrechte vorbehalten

Désiré-Raoul Rochette, genannt Raoul-Rochette, wurde am 7. März 1790 zu Saint-Amant-Mont-Rond im Bourbonnais als Kind eines Arztes geboren¹. Der Vater hoffte, in seinem Sohn einen Nachfolger zu finden, doch reifte in dem Jüngling schon früh eine entschiedene Neigung zu den Geisteswissenschaften. Er durchlief in brillanter Weise das Gymnasium von Bourges, und als Siebzehnjähriger wurde er in Paris in die Ecole normale aufgenommen. Drei Jahre später schon gehörte er zum Lehrkörper des Lycée Louis-le-Grand (damals Lycée impérial). Einen entscheidenden Schritt in seiner Karriere tat der junge Gelehrte, indem er sich 1812 an einem Preisausschreiben der Académie des Inscriptions et Belles-Lettres beteiligte. Die Aufgabe bestand darin, anhand der literarischen und künstlerischen Denkmäler die Ausbreitung der griechischen Kolonien darzustellen. 1814 wurde Raoul-Rochette als Sieger ausgerufen, und im folgenden Jahr legte er seine Preisschrift in erweiterter Form unter dem Titel «Histoire critique de l'établissement des colonies grecques» als ein vierbändiges Opus vor. Das Werk sicherte ihm auf internationaler Basis ein für allemal das Mitspracherecht in allen Belangen der klassischen Altertumswissenschaft. Da sich der junge Koryphäe überdies aufs eifrigste mit der Politik der Restaurationszeit identifizierte, schienen seinem Aufstieg keine Grenzen gesetzt. 1816, im Alter von sechsundzwanzig Jahren, war er bereits Mitglied der Académie des Inscriptions. Gleichzeitig wurde er zum Redaktor an dem damals zu neuem Leben erweckten «Journal des Savants» ernannt, darin er in der Folge eine erstaunliche Anzahl eigener wissenschaftlicher Arbeiten veröffentlichte. Im gleichen Jahr 1816 erhielt er den Ruf, den politisch unabkömmlichen Guizot auf dem Lehrstuhl für moderne Geschichte an der Faculté des lettres zu vertreten. Das Interesse, das der Archäologe auch neueren Gegenständen entgegenbrachte, fand seinen nachhaltigsten Ausdruck in seinen «Lettres sur la Suisse», die ein großes Publikum erreichten und in mehreren Auflagen erschienen sind. 1819 wurde Raoul-Rochette als Nachfolger des berühmten Millin zum Konservator des Cabinet des Médailles der Bibliothèque Nationale (damals Bibliothèque Royale) gewählt. Bald darauf wurde ihm in diesem Institut ein Lehrstuhl für Archäologie eingeräumt, auf welchem er glänzende Erfolge als Redner erntete. Das Vertrauen, das er in den Kreisen der Regierung genoß, wurde ihm am direktesten dadurch ausgesprochen, daß er 1820 in den Rang eines königlichen Zensors und 1821 in den Adelsstand erhoben wurde. Sulpiz Boisserée, der in den glücklichen Jahren von Raoul-Rochette öfters in Paris weilte, hat dem universal gelehrten und geehrten Mann in seinem Brief an Goethe vom 16. September 1823 das folgende Zeugnis ausgestellt:

Einstweilen empfangen Sie durch meinen Bruder eine [...] kleine Sendung, die kurz nach diesem Brief bei Ihnen eintreffen wird. Sie bringt Ihnen die *Lettres sur la Suisse* von Raoul-Rochette, welche dieser geistreiche Schriftsteller mir für Sie gegeben. Ich habe in ihm einen Ihrer aufrichtigsten Verehrer kennengelernt. Ich fand sämtliche Bände aus Ihrem Leben auf seinem Tisch, und er ist, wie Sie auch aus seinen beiliegenden Büchern sehen, mit allen Ihren Hauptwerken bekannt. Das einzige, was ihm noch nicht zu Gesicht gekommen ist, ist die Farbenlehre, und wenn Sie ihm sein Geschenk erwidern wollen, so können Sie es gewiß nicht besser tun als durch die Übersendung der beiden Bände. Dieses Werk wird ihm als Kunst-Geschichtskenner auf jeden Fall sehr interessieren. Herr Rochette gehört zu den wenigen Personen von Bedeutung und Einfluß hier, welche durch ihre philosophische Vorbereitung und allgemeine literarische Studien eine ausgebreitete Kenntnis unserer Literatur haben und fähig sind, den deutschen Genius zu würdigen².

Leider hatte der Ruhm des brillanten Mannes seine Kehrseite. Im Vollgefühl seiner Begabung, seines Wissens, seiner Leistungen und seiner Ehren forderte er die Umwelt auf mannigfache Weise heraus. 1824 mußte er seine Vorlesungen unterbrechen, weil es wegen der Kumulierung seiner Ämter zu Tumultszenen gekommen war. Besonders übel vermerkten ihm gewisse Hörer das Amt des Zensors. Als Schriftsteller entwickelte Raoul-Rochette eine polemische Verve, die nicht immer ohne Selbstgenuß war. In der Folge davon suchten die Betroffenen in seinen eigenen Werken erfolgreich nach Irrtümern und Mißverständnissen, die seiner Autorität in dem Maße abträglich waren, als er sie allzu selbstsicher ausübte. Goethe hat diesem Treiben aus der Ferne aufmerksam zugeschaut und schrieb 1829 mit Bezug auf Rochette an Dorow:

Dabei kann ich aber mein Leidwesen nicht verbergen, daß zwischen den Männern, welche sich jetzt mit so angenehmen als wichtigen Gegenständen beschäftigen, eine Art von Widerwürdigkeit hervortritt, wie sie nicht nur aus Verschiedenheit der Meinung zu entstehen pflegt, sondern welche sogar die Sittlichkeit der Beteiligten verdächtig macht. Plagiate, Präokkupationen, Übereilung, Unwissenheit, oberflächliche Behandlung, böser Willen und wie der Unfug alles heißen mag, wirft man sich einander vor, wie mir leider aus den verschiedenartigsten Denkschriften zur Kenntnis gekommen. Tun Sie als unermüdlicher, emsiger Forscher das Mögliche, diesen Widerstreit, wo nicht beizulegen, so doch dergestalt zu mildern, daß die Reinigkeit des wissenschaftlichen Gegenstandes bewahrt und die Moralität der Mitwirkenden nicht verdächtig werde³.

In diesen Worten sind beiläufig, aber mit bewundernswerter Einsicht die Zustände ausgesprochen, an denen Raoul-Rochette nicht ohne eigene Schuld zu leiden hatte. Sie verbitterten ihm die ganze zweite Hälfte seiner so glänzend begonnenen Laufbahn. Die provozierten Gegner hatten mit ihm um so leichteres Spiel, als um 1830 das Regime ins Wanken kam, dem Rochette sich verschrieben hatte. Sein Unglück wollte es, daß er gerade in jener Zeit seinen Feinden eine Handhabe bot, die sie nur allzu gern ergriffen. 1829 wurde zu Bertouville in der Normandie ein Minerva-Tempel entdeckt, in welchem ein bedeutender Schatz antiker Kleinkunst aufgefunden wurde. Raoul-Rochette in seiner Eigenschaft als Konservator des Cabinet des Médailles eilte so schnell

als möglich zur Stelle, erkannte den Wert des Fundes und setzte alles daran, ihn seinem Institut zu sichern. Mit einem allzu geringen Kredit ausgestattet, mußte er aber diesen überschreiten, was ihm nur mit Hilfe eines Antiquars gelang, der selber geschäftlich an der Ausbeute interessiert war. Die Schätze wurden dem Cabinet des Médailles dennoch für eine bescheidene Summe zuteil, jedoch nur deshalb, weil Rochette seine Kompetenzen überschritt und den Kredit des Antiquars zu Hilfe nahm. Diese Unkorrektheit allein, und nicht der Erfolg, wurde ihm angerechnet, und als schließlich auch der Antiquar einige geschäftliche Ansprüche erhob, fiel auf Rochette der für einen Beamten schwerwiegende Verdacht, am Gewinn beteiligt zu sein.

Während diese leidige Geschichte noch in der Schwebelage war, ereignete sich im Cabinet des Médailles ein weiterer Zwischenfall, dem eine gewaltige Publizität zuteil wurde. In der Nacht vom 6. November 1831 war es einem entwichenen Kettensträfling namens Fossard gelungen, sich im Medaillenkabinett einzuschließen, Vitrinen zu erbrechen und sich einen ganzen Sack voll antiker Gold- und Silberschätze anzueignen. Er wurde einige Tage später gefaßt, hatte aber bereits einen Teil seiner Beute eingeschmolzen. Raoul-Rochette regte sich über den frechen Einbruch dermaßen auf, daß er sich fieberkrank zu Bett legen mußte. Noch während er krank lag, wurden Stimmen laut, die das Verbrechen auf seine Unachtsamkeit zurückführten. Rochette blieb zwar im Amt, es wurden ihm aber zwei neue Konservatoren beigegeben, und zwar, was ihn besonders kränken mußte, zwei seiner besten Feinde, mit denen er sich polemisch auseinandergesetzt hatte. Er nahm sich all diese Ereignisse so sehr zu Herzen, daß sie ihn im Kern seiner physischen Gesundheit betrafen. Um sich körperlich aufrecht zu erhalten, mußte er sich ein strenges Regime auferlegen und sich vor allem die Nacharbeit versagen. Bedenkt man, daß er sich schon anfangs seiner vierziger Jahre zu solchen Maßnahmen gezwungen sah, so hat man um so mehr über seine wissenschaftliche Fruchtbarkeit zu staunen: die Nomenklatur seiner Publikationen umfaßt im *Catalogue général des livres imprimés de la Bibliothèque nationale* zehn volle Druckseiten⁴. Seine Leistung aber bewahrte ihn nicht vor neuen Kränkungen. Die ephemere Zweite Republik ging noch schlimmer mit ihm um als die Juli-Monarchie und entfernte ihn aus seinem Amt als Konservator des Cabinet des Médailles. Die einzige Ehre, die man ihm nie ganz vergällt hat, bestand in seiner Funktion als *Secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts*. Er war 1839 als Nachfolger von Quatremère de Quincy auf diesen Posten gewählt worden, den er dann bis zu seinem Tod versah. Sein Biograph Paulin Paris gibt von dieser Tätigkeit die folgende Schilderung und schließt daran ein Charakterbild, das den Stempel der Wahrheit trägt:

L'honneur de Raoul Rochette avait tellement peu souffert de toutes ces misérables imputations, qu'en 1838 l'Académie des beaux-arts était venue le demander à l'Académie des inscriptions pour lui accorder la marque la plus signalée d'estime et de déférence, en lui conférant

les fonctions de secrétaire perpétuel. La charge était délicate et difficile, surtout dans cette compagnie. Elle n'y réclame pas seulement les facultés d'un bon administrateur, le secrétaire perpétuel doit être l'orateur ordinaire des académiciens, le rédacteur ou réviseur de la plupart des rapports; il doit remplir presque seul le programme des séances publiques. Ainsi l'antiquaire, qui jusque-là n'avait à se préoccuper que de ses travaux personnels, devient l'appréciateur et le juge du talent, du génie, des œuvres de chacun des artistes, peintres, graveurs, architectes, statuaires ou compositeurs de musique que la mort enlève successivement à l'Institut⁵. Raoul Rochette put suffire à tout cela: il aimait la musique avec passion, il avait constamment poursuivi l'étude du beau, sous toutes les formes de l'art. Il fit plus, et peut-être eut-on quelque lieu d'être surpris de lui voir dominer les aspérités de son caractère, au point de pouvoir bientôt compter pour amis dévoués chacun des membres de cette illustre compagnie. Dans les séances publiques, il faisait le rapport des envois de l'école de Rome; il lisait une ou deux notices sur les académiciens que l'on avait perdus, et tous ces morceaux se recommandaient par la finesse des aperçus, l'impartialité du jugement, les principales sinon toutes les qualités du style et de la composition littéraires. [. . .] Le travail n'a cependant pas avancé ses jours, comme on serait tenté de le croire en passant en revue tout ce qu'il a fait. Bien au contraire, cet exercice constant des plus hautes facultés de son intelligence lui donnait la force de supporter les épreuves dont sa vie, d'ailleurs si remplie de succès flatteurs, fut largement semée. On l'a souvent accusé de chercher dans les salons du monde la confirmation d'une réputation surfaite; il est pourtant vrai qu'il parut toujours dans le monde à son corps défendant et qu'il y portait le regret des bonnes heures enlevées à ses chères études ou au repos plus réel que ces études réclamaient. Ses formes naturellement distinguées, sa physionomie vive et spirituelle, sa conversation toujours abondante et colorée lui donnaient, dans la meilleure société de Paris, qui le recherchait beaucoup, de grands avantages; mais il évitait les occasions de s'y trouver, quand il n'estimait pas que ce fût un devoir de sa position. Il appréciait avant tout les douceurs du foyer domestique; sa famille et son cabinet, tel était le centre de ses profondes affections. D'ailleurs, son caractère laissait beaucoup à désirer: il était impatient, inégal; il supportait la contradiction avec mauvaise grâce, et ses accès imprévus de vivacité formaient, comme nous l'avons dit plus haut, un surprenant et fâcheux contraste avec sa politesse ordinaire et son aménité naturelle. Mais jamais homme n'eut moins de cette habileté qui prépare les succès et prévient les sévérités de la critique. Doué d'un grand fond de franchise et de générosité, il oubliait sans le moindre effort les plus mauvais procédés ou les actes de la plus noire ingratitude. Ses amis lui reprochèrent souvent de donner ainsi des armes toujours nouvelles à des gens décidés à les employer contre lui, et bien indignes d'avoir la moindre part à sa confiance. Pour sa façon de vivre, elle était simple et d'une extrême sobriété: il mangeait peu, insensible d'ailleurs à tous les plaisirs des sens qui ne répondaient pas à quelque sentiment élevé de l'esprit ou du cœur. Comme il avait dû, dans l'intérêt éprouvé de sa santé, se priver des travaux du soir, il n'osait, après le dîner, rentrer dans son cabinet d'études, pour ne pas céder à la tentation d'y passer la nuit entière. Il allait donc achever ses journées à la Comédie française, dont nous ne savons quel juvénile essai de tragédie et l'amitié de mademoiselle Mars lui avaient fait de bonne heure obtenir les entrées; soit aux Italiens, soit au Cirque Olympique, dont il aimait à suivre les exercices, sans doute parce qu'ils laissaient la pensée libre de se porter ailleurs. Pour mieux secouer le joug et l'obsession des travaux de la journée, il ne recherchait pas alors, il évitait même la rencontre de ses meilleurs amis, dans la crainte, disait-il franchement, de céder à l'attrait d'une conversation qui lui eût fait perdre le profit du délassement qu'il venait de chercher. Sa santé, fort bonne jusqu'en 1832, et depuis rétablie par une habitude de vie sévère, commença réellement à dépérir l'année de son éloignement de la bibliothèque nationale. A partir de ces mauvais jours, ses forces baissèrent d'une manière sensible; on le voyait marcher la tête baissée, d'un pas de plus en plus chancelant. Il parut cependant encore vers le milieu du mois de juin 1854 dans la chaire d'archéologie; mais ce fut pour la dernière fois, et le lendemain il se mit au lit pour ne plus se relever: il expira

sous l'atteinte d'une paralysie du cerveau, le jeudi 6 juillet, entouré des soins de la famille qu'il avait tant aimée. Aucune parole ne fut prononcée à ses obsèques; il en avait exprimé le vœu dans ces dernières lignes tracées de sa main: «J'ordonne expressément qu'il ne soit prononcé aucun discours à mes funérailles. J'ai souffert toute ma vie de cette coutume profane, à laquelle j'ai dû me prêter pour les autres, mais dont je puis m'affranchir pour moi-même. Je ne veux sur ma tombe que les prières de l'Eglise et les regrets de l'amitié⁶.»

Welche Ehren dem Gelehrten trotz aller Anfeindungen zuteil geworden sind, ist seiner Todesanzeige zu entnehmen, in der er genannt ist als:

Membre de l'Institut (Académie des Inscriptions et Belles-Lettres), secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts, professeur d'archéologie près de la Bibliothèque impériale, l'un des collaborateurs du Journal des Savants, membre honoraire ou correspondant des Académies de Munich, de Goettingue, de Saint-Petersbourg, de Vienne, der Berlin, de Madrid, de Rome, de Naples, de Turin, de Bruxelles, d'Upsal, de l'Institut historique du Brésil, de l'Académie étrusque de Cortone, membre honoraire de la direction de l'Institut archéologique de Rome, officier de la Légion d'honneur, commandeur de l'ordre grec du Sauveur, chevalier des ordres pontificaux de Saint-Grégoire et de Saint-Sylvestre réformé, de ceux de Saint-Maurice et de Saint-Lazare de Sardaigne, du Mérite Civil, de Saint-Michel de Bavière, de François Ier des Deux-Siciles, du Lion des Pays-Bas, de l'Aigle-Rouge de Prusse, etc⁷.

Dieser Aufzählung gereicht eine Bemerkung zum Kommentar, die sich in die Nouvelle Biographie générale verirrt hat: «Ses collègues de l'Institut l'avaient surnommé, dit-on, Raoul Brochette, par allusion aux nombreuses décorations qui s'étaient à sa boutonnière⁸.» Die Großstadt hat immer dergleichen Wortspiele bereit, die sich besser einprägen als die schlichte Wahrheit. Dieser aber ist vermutlich mit den folgenden Sätzen von Paulin Paris besser gedient: «En 1821, [Rochette] fut anobli par une ordonnance royale qu'il avait si peu sollicitée que rien ne put le décider à répondre aux avis de la commission du sceau des titres qui l'avertissait de ne pas laisser périmer le bénéfice de cette ordonnance. Il estimait le titre de gentilhomme anobli justement ce qu'il peut valoir de nos jours; et il ne retira jamais les lettres qui le lui conféraient⁹.»

Mehr als alles aber ehrt Raoul-Rochette die herzliche Freundschaft, die Ingres ihm entgegenbrachte. Die erste Begegnung der beiden Männer kann frühestens im Winter 1824/25 stattgefunden haben, nachdem Ingres sich nach achtzehnjähriger Abwesenheit in Italien wieder in Paris niedergelassen hatte. Er muß für den Gelehrten schon bald eine starke Sympathie empfunden haben, denn es hat sich aus der Frühzeit dieser Freundschaft ein Brief erhalten, der zum Herzlichsten gehört, was seiner Feder je entfloßen ist. Es handelt sich um das im Anhang mitgeteilte Schreiben vom 7. Mai 1827.

Dieser Brief stammt mitten aus der Arbeit an der «Apotheose Homers», die darin auch zur Sprache kommt. Es kann nicht daran gezweifelt werden, daß Raoul-Rochette sich mit diesem gemalten Glaubensbekenntnis aufs gründlichste identifiziert hat. Wie Lapauze berichtet, verdankt Ingres die griechischen Kernsätze, die auf dem Gemälde inschriftlich angebracht sind, seinem gelehrten Freund¹⁰. Dieser soll auch die ausführliche Erklärung der «Apo-

theose» verfaßt haben, welche in die Ingres-Monographie von Magimel eingegangen ist¹¹.

Die Freundschaft des Malers und des Archäologen blieb über lange Jahre hin lebendig. Dies bezeugen insbesondere vier Briefe aus den Jahren 1836, 1837 und 1839, die an Herzlichkeit hinter dem zitierten Schreiben in keiner Weise zurückstehen. Ingres war in diesen Jahren Direktor der Villa Medici in Rom, und da Raoul-Rochette 1839 zum Secrétaire perpétuel der Académie des Beaux-Arts ernannt wurde, bekamen es die beiden nun auch amtlich miteinander zu tun. Dabei begegnete Ingres gelegentlich auch der rauhen Seite von Rochette. Als einige Pensionäre der Villa sich bei ihren Pflichtarbeiten gewisser Unregelmäßigkeiten schuldig machten, sprach der Secrétaire perpétuel von einer «molle indulgence», die Ingres selbstredend auf sich beziehen mußte und wogegen er in einem Brief vom 26. September 1840 mit Entschiedenheit protestierte¹². Zu Unrecht aber hat man in der Ingres-Literatur auf diesem kleinen Vorfall insistiert¹³, welcher der gegenseitigen Hochachtung der Freunde keinen Abbruch tat; dies geht aus einem Brief hervor, welchen der nach Paris zurückgekehrte Ingres 1842 an seinen Nachfolger Victor Schnetz nach Rom schrieb:

[Je suis] toujours bien présenté [à l'Académie] par notre ami Raoul Rochette, qui a une grande influence et qui la mérite bien par son zèle et sa haute intelligence, et l'on peut dire que c'est lui qui en est toute l'âme¹⁴.

Das Bildnis, welches Ingres von Raoul-Rochette gezeichnet hat, trägt kein Datum. Die Fachliteratur, ohne irgendwelche Beweise zu geben, hat das Blatt bisher 1829¹⁵, beziehungsweise 1830¹⁶ angesetzt, wogegen nichts einzuwenden scheint. Als David d'Angers 1840 sein Medaillon-Bildnis von Raoul-Rochette schuf, erschien er ihm wesentlich älter, als er bei Ingres wirkt, auch trug er damals einen großen Schnurrbart¹⁷. Die Kleidermode der Zeichnung weist ebenfalls in die Jahre um 1830¹⁸.

Die Sympathie, die Ingres seinem gelehrten Freund entgegenbrachte, dehnte sich auch auf dessen ganze Familie aus. In einem Brief vom 23. November 1837 aus Rom steht der folgende Passus:

Vous ne doutez pas de la joie que nous aurions [moi et ma femme] de vous [posséder à la Villa Médicis] et des soins que nous aurions de vous, surtout si pour complément de bonheur vous y veniez accompagné de votre aimable famille dont je n'ai jamais quitté le gynécée sans en admirer la grâce et les bonnes et douces mœurs. J'espère que Madame et vos aimables filles jouissent d'une bonne santé et qu'elles sont toujours votre bonheur¹⁹.

Paulin Paris hat in seiner Biographie von Raoul-Rochette dessen Familie mit den folgenden Worten erwähnt:

Le 26 décembre 1810, il obtenait la main de la plus jeune des trois filles d'un célèbre statuaire, mademoiselle Claudine Houdon, dont la beauté, la vertu, le mérite devaient répandre sur toute l'existence de Raoul-Rochette d'abord tant de bonheur, puis tant de consolations.

De cette union, que le plus léger nuage ne devait jamais troubler, sont nées deux filles, aujourd'hui mariées, l'aînée à M. Perrin, officier supérieur d'artillerie, la plus jeune à l'éminent graveur Calamatta²⁰.

Antoinette-Claude Houdon, genannt Claudine, die mit zwanzig Jahren die Gattin von Raoul-Rochette wurde, war im gleichen Jahre 1790 wie ihr Gemahl geboren, den sie dann um fast ein Vierteljahrhundert überlebte²¹. Sie war die Empfängerin jener «Lettres sur la Suisse²²», die in der gedruckten Fassung aber nichts Persönliches von ihr preisgeben. Nur aus kargen literarischen Zeugnissen bekannt, hat Claudine Houdon ein um so reicheres Leben in der Kunst gewonnen. Ihr Vater, der große Bildhauer, hat sie als Kind in einer bezaubernden Büste dargestellt, deren zugänglichstes Exemplar sich im Musée Carnavalet befindet. Als junges Mädchen ist Claudine sodann im Kreis ihrer Familie auf Boillys liebenswürdigem Bild vom Atelier Houdons porträtiert, das dem Musée des Arts décoratifs in Paris gehört. Als vornehme Dame erscheint sie endlich auf der Zeichnung, die Ingres 1830 ihrem Gatten zugeeignet hat.

Die Eleganz und Wohlgestalt von Mme Raoul-Rochette hat sich leider nicht auf ihre beiden Töchter vererbt, die ihrerseits von Ingres porträtiert worden sind. Die zwei Bildnisse stammen aus dem an Porträtzeichnungen besonders ergiebigen Jahr 1834. Die ältere der beiden Schwestern, Angeline, war damals zwanzig²³, Joséphine, die jüngere, siebzehn²⁴ Jahre alt. Der geringe Altersunterschied ist auf den Bildnissen kaum erkennbar, doch hat Ingres allen Schwierigkeiten der Identifikation vorgebeugt, indem er die Namen der Dargestellten eigenhändig am oberen Bildrand vermerkt hat. Die beiden Mädchen verheirateten sich im gleichen Jahr 1840, und zwar an zwei aufeinanderfolgenden Dezembertagen:

Antoinette-Ange-Désirée, genannt Angeline, wurde am 2. Dezember 1840 in Paris die Frau von Paul Perrin, den die Heiratsurkunde²⁵ als «Capitaine de génie» bezeichnet und der 1854 die Todesanzeige seines Schwiegervaters als «Chef de bataillon du génie» unterschrieb²⁶. Dem Ehepaar war im Jahr nach der Hochzeit als einziger Nachkomme ein Sohn Raoul beschieden²⁷. Angeline erreichte ein Alter von sechzig Jahren und starb, ihren Gemahl um drei Jahre überlebend, am 3. Januar 1874²⁸. An ihrem Grabe stand noch ihre damals dreiundachtzigjährige Mutter. Ein Enkel von Angeline, Herr André Perrin in Rennes, hat auf unsere Bitte das Wenige aufgezeichnet, was von ihr in der Nachkommenschaft heute noch erinnerlich ist:

En ce qui concerne ma grand-mère Madame Paul Perrin, née Angeline Raoul-Rochette, je ne l'ai pas connue, mais je sais qu'elle était une femme remarquable, très instruite, parlant couramment l'italien, et qui s'est occupée avec beaucoup de soins de l'éducation de mon père; j'ai entre les mains un petit carnet où elle notait au jour le jour, les progrès de son fils et aussi ses défauts, notamment sa lenteur, ce qui ne l'a pas empêché d'être reçu à dix-sept ans à l'Ecole Polytechnique et d'en sortir dans les premiers comme Ingénieur des Mines²⁹.

Joséphine, die jüngere Schwester, trat durch ihre Ehe in interessante verwandtschaftliche Konstellationen. Sie heiratete am 1. Dezember 1840 den nachmals berühmtesten Kupferstecher seiner Zeit, Luigi Calamatta, Ingres' lieben Freund. Als Trauzeugen nennt die Heiratsurkunde³⁰ unter andern jenen Paulin Paris, den wir als Biographen von Raoul-Rochette kennengelernt haben. Der Ehe von Joséphine entstammte eine Tochter Lina, der Ingres Pate stand³¹ und die 1862 den Sohn von George Sand, Maurice Dudevant heiratete³². Das Leben von Joséphine ist weitgehend durch dasjenige ihres illustren Gatten geschildert, den Ingres 1828 im Bildnis festgehalten hat. Die Ehe scheint nicht ohne Komplikationen gewesen zu sein, wenn man einer Tagebuchstelle von Edmond de Goncourt trauen will, der an allem Widerwärtigen seine Freude und dadurch gelegentlich auch Schwierigkeiten hatte, wie es sein Eintrag vom 20. Juni 1896 bezeugt:

Maintenant, voici le passage en question que le passage d'un membre de phrase fait seulement poursuivable:

«Lundi, 8 octobre [1894]. — On me contait aujourd'hui que la grand-mère de la petite Sand, mariée au fils Lauth, *eut pour époux* un graveur tocqué qui s'habillait en rose et qu'elle quitta pour suivre un jeune homme qui s'habillait comme tout le monde, [et qu'elle] avait gardé jusqu'à sa mort, sans le faire refaire, un matelas sur lequel elle avait été très heureuse.»

Or, ce maudit membre de phrase: eut pour époux, passé à l'impression, a fait croire à M. Lauth que c'était de lui dont il était question, disant qu'il était peintre et non graveur et se défendant de s'habiller en rose, tandis que le graveur qui s'habillait en rose était Calamatta, dont la femme mena une conduite impossible et dont la fille épousa Maurice Sand, dont une des deux filles est la femme du jeune Lauth³³.

Die eigentlichen Schwierigkeiten dieser Ehe scheinen aber auf einer ganz anderen Ebene aufgetaucht zu sein. Calamatta war ein liberal und freiheitlich gesinnter italienischer Patriot, während seine Frau ihr Herkommen nicht verleugnen konnte und sich mit zunehmenden Jahren immer stärker mit einem strenggläubigen, konservativen Katholizismus identifizierte: «Lorsque[...], le 9 mars 1869, mourut le vieux Calamatta [...], sa femme quitta presque immédiatement après le monde pour prendre le voile, projet préparé de longue date par ses confesseur et directeur», schreibt Mme Komarov in ihrer Biographie von George Sand³⁴. Dieses vollständige Aufgehen in der Religion brachte Mme Calamatta auch in Gegensatz zu ihrer Tochter Lina, die sich als Gattin von Maurice Dudevant Sand und als Schwiegertochter von George Sand weitgehend emanzipiert und ins Antiklerikale gewendet hatte. Mme Komarov schildert die unerquickliche Situation in überparteilicher Weise:

Le mariage de Maurice Sand ne fut d'abord conclu que devant le maire et ce ne fut que plus tard, lorsque les jeunes époux avaient déjà un fils, qu'ils furent bénis selon les rites de l'Eglise, non pas catholique, mais protestante, quoique tous les deux fussent catholiques. Ce fut ainsi autant par désir personnel de Maurice qui voulait assurer la liberté de conscience à lui et à ses futurs enfants qu'en raison des idées libératrices de sa mère et de ses croyances religieuses et philosophiques arrivées vers cette époque à une synthèse définitive. Puis, en

dehors de l'esprit général de protestation qui s'accroît de plus en plus en France contre le cléricisme à outrance gagnant tous les jours du terrain, au moment où le second Empire était arrivé à son apogée — ce qui joua bien certainement le rôle d'un argument *ab adverso* dans la décision de Maurice Sand, ce fut le fait que la mère de Lina Calamatta, et une femme charmante et une nature d'élite, une vraie artiste, cette distinguée personne, catholique fervente dès sa jeunesse, tomba peu à peu sous l'influence exclusive des prêtres. (Plus tard, après la mort de son mari, elle se fit même religieuse et mourut le 10 décembre 1893 sous le nom de sœur Marie-Josèphe de la Miséricorde.) Luigi Calamatta et sa fille, durant bien des années, souffrirent d'incidents pénibles et révoltant leurs idées, leurs sentiments d'époux et de fille. L'intransigeance de Mme Joséphine les froissait, et sous les traits de différents pères spirituels, confesseurs de Mme Calamatta, le cléricisme envahissait leur foyer³⁵.

Mme Calamatta erreichte das Alter von sechsundsiebzig Jahren. Wenn die Öffentlichkeit ihren Hinschied trotz ihrer klösterlichen Abgeschlossenheit bemerkte, so ist es dem Umstand zuzuschreiben, daß diese Frau durch ihr künstlerisches Talent sich einem größeren Publikum eingepreßt hatte. Die Chronique des Arts meldete am 16. Dezember 1893:

On annonce la mort, à Paris, de Mme Calamatta qui obtint la grande médaille d'or à l'Exposition de 1867. Mme Calamatta était peintre et exposa plusieurs fois des tableaux intéressants³⁶.

Joséphine Calamatta stellte erstmals 1844 und zuletzt noch 1880 im Salon aus³⁷. Ihren Themen nach war sie Porträt- und Genremalerin. Unter den Andenken an George Sand, die als Schenkung von Mme Lauth ins Musée Carnavalet gelangt sind, befinden sich zwei kleine Bildnisse ihrer Tochter Lina, in denen die Künstlerin aber kaum ihr ganzes Maß gegeben hat. Nach einem Kupferstich zu schließen, dem ein von Mme Calamatta gemaltes Bildnis ihres Gatten zugrunde liegt, muß sie als Malerin ein beachtliches Talent besessen haben³⁸.

Über die Herkunft der vier Bildnisse verdanken wir einem der Urenkel von Raoul-Rochette, dem schon genannten Herrn André Perrin in Rennes, vorzügliche Auskünfte³⁹, durch welche unzutreffende Angaben von Lapauze⁴⁰ und Hourticq⁴¹ korrigiert werden. Für die ganze Zeit, während der sich die Zeichnungen im Familienbesitz erhalten haben, weisen sie genau das gleiche Pedigree auf. Alle vier Blätter gehörten zuerst dem Ehepaar Raoul-Rochette. Als Mme Raoul-Rochette 1878 lange nach ihrem Gatten fast neunzigjährig starb, gelangten die Zeichnungen ausnahmslos an ihren Enkel Raoul Perrin, der damals schon seine beiden Eltern verloren hatte. Die verwunderliche Tatsache, daß Mme Joséphine Calamatta nicht wenigstens ihr eigenes Bildnis erbte, wird von Herrn André Perrin damit erklärt, daß Mme Raoul-Rochette die Ehe von Joséphine mit Calamatta nicht gebilligt habe. Man könnte sich aber auch vorstellen, daß ein gewisser Sinn für das künstlerische Ensemble gewaltet hat. Auch der Erbe Raoul Perrin hat die Zeichnungen trotz seiner zahlreichen Nachkommenschaft nicht getrennt. Er hinterließ sie bei seinem Tod 1910 seinem Sohn Edmond, behielt aber das Nutzrecht seiner Witwe vor.

Die Witwe Raoul Perrin starb 1912, in welchem Jahre die Bildnisse auch materiell an ihren Sohn Edmond übergingen. Dieser hatte im ersten Weltkrieg mit größeren Schwierigkeiten zu kämpfen und mußte sich zum Verkauf der kostbaren kleinen Ahnengalerie entschließen, bevor er 1919 starb. In der Folge sind die Zeichnungen durch den Kunsthandel in die verschiedensten Richtungen zerstreut worden.

ANMERKUNGEN

¹ Die folgenden biographischen Angaben über Raoul-Rochette fußen auf der Grande Encyclopédie, Bd. XXVIII, Paris, s. d., vor allem aber auf dem ausführlichen Artikel von Paulin Paris in Michauds Biographie Universelle, Bd. XXXVI, Paris/Leipzig, [um 1861] (auch als Separatdruck erschienen, den wir im folgenden zitieren). ² Sulpiz Boisserée, Bd. II, Stuttgart 1862, S. 359. ³ Goethe, Sämtliche Werke, Sophien-Ausgabe, IV. Abt., Bd. 46, Weimar 1908, S. 138 (Brief vom 9. November 1829 an den Altertumsforscher Wilhelm Dorow). ⁴ Bd. CLIII, Paris 1938. ⁵ Unter den zahlreichen Grab- und akademischen Lobreden von Raoul-Rochette befinden sich auch solche auf die folgenden Ingres-Modelle: Guenepin, Architekt; Cherubini, Komponist; Cortot, Bildhauer; Tardieu, Kupferstecher; Granet, Maler; Pradier, Bildhauer; Blondel, Maler; Leclère, Architekt. ⁶ Paulin Paris, a. a. O., S. 10f., 11. ⁷ Bulletin de la Société de l'histoire de l'art français, Paris, Juli 1878, S. 216f. ⁸ Bd. XXXXI, Paris 1862. ⁹ Paulin Paris, a. a. O., S. 12. Laut A. Révérend, Titres, anoblissements et pairies de la Restauration 1814—1830, Bd. VI, Paris 1906, S. 111, wurde Raoul-Rochette am 28. Oktober 1821 geadelt («non régularisé et sans lettres patentes d'investiture»). ¹⁰ Henry Lapauze, Ingres, Paris 1911, S. 268. ¹¹ A[lbert] Magimel, Oeuvres de J. A. Ingres, Paris 1851, Nr. 54. Laut Lapauze, a. a. O., S. 268, wäre die Auslegung im November 1827 im Journal des Débats erschienen, wo wir den Aufsatz jedoch nicht finden konnten. ¹² Henry Lapauze, Histoire de l'Académie de France à Rome, Paris 1924, Bd. II, S. 255. ¹³ So Louis Hourticq, Ingres, Paris 1928, S. 71. ¹⁴ Gaston Le Breton, Schnetz et son époque, Réunion des sociétés des beaux-arts des départements, Paris 1885, S. 338. ¹⁵ Hourticq, a. a. O., S. 71. ¹⁶ Henry Lapauze, Ingres, Paris 1911, S. 286. ¹⁷ Les médaillons de David d'Angers réunis et publiés par son fils, Paris 1867, Abb. auf Tf. 44. ¹⁸ Laut freundlicher mündlicher Auskunft von Mademoiselle Delpierre, Konservatorin am Musée du Costume, Paris, Mai 1963. ¹⁹ Siehe Anhang, S. 22 f. ²⁰ Paulin Paris, a. a. O., S. 3. ²¹ Louis Réau, La vie intime de Houdon, Bulletin de la Société de l'histoire de l'art français, Année 1950, Paris 1951, S. 180f. ²² Paulin Paris, a. a. O., S. 12. ²³ Geboren 1814, laut freundlicher Mitteilung von M. André Perrin in seinem Brief an den Verfasser vom 30. Januar 1963. ²⁴ Geboren am 1. März 1817, laut ihrer auf den Archives de la Seine vorhandenen Heiratsurkunde. ²⁵ Archives de la Seine. ²⁶ Siehe Anm. 7. ²⁷ Laut dem in Anm. 23 erwähnten Brief. ²⁸ Laut dem in Anm. 23 erwähnten Brief. ²⁹ Brief an den Verfasser vom 16. Februar 1963. ³⁰ Archives de la Seine. ³¹ Henry Lapauze, Les portraits dessinés de J.-A.-D. Ingres, Paris 1903, S. 45, unter Nr. 8. ³² Über das Hochzeitsgeschenk von Ingres an Lina Calamatta siehe Madeleine Delpierre, Les amis de George Sand, Bulletin du Musée Carnavalet, Paris, Dezember 1954, S. 33. ³³ Journal des Goncourt, Bd. XXII, Monaco 1956, S. 46. ³⁴ Wladimir Karénine [Mme Komarov], George Sand, [Bd. IV], Paris 1926, S. 427. ³⁵ Karénine, a. a. O., S. 420f. ³⁶ La chronique des arts et de la curiosité, Paris, 16. Dezember 1893, S. 309. ³⁷ Thieme/Becker, Allgemeines Lexikon der bildenden Künstler, Bd. V, Leipzig 1911. ³⁸ Louis Alvin, Notice sur Louis Calamatta, Annuaire de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique, 48. Jahrgang, Brüssel 1882, Abb. gegenüber S. 219 (Stich von Demannez). ³⁹ Briefe an den Verfasser vom 3. Januar und 2. März 1963. ⁴⁰ Lapauze gibt im Katalog der Ingres-Ausstellung von 1911 als Besitzer aller vier Bildnisse unzutreffend Herrn A. Perrin an. ⁴¹ Hourticq, a. a. O., gibt noch mindestens fünfzehn Jahre, nachdem die Zeichnungen verstreut worden waren, Mme Perrin als Besitzerin von allen an.

BRIEFE VON INGRES AN RAOUL-ROCHETTE

Wir teilen im folgenden die sämtlichen Briefe von Ingres an Raoul-Rochette mit, welche sich in der Familie des Adressaten erhalten haben. Der Hüter dieser kostbaren Zeugnisse ist heute ein Ururenkel des Archäologen, Herr André Perrin in Rennes. Er hat uns die Originale in der liberalsten Weise zur Verfügung gestellt, und wir freuen uns, ihm an dieser Stelle unseren herzlichen Dank auszusprechen.

Die Briefe an Raoul-Rochette sind schon vor mehr als einem halben Jahrhundert zur Kenntnis von Henry Lapauze gelangt, der damals im Begriffe stand, sein monumentales Opus «Ingres, sa vie et son œuvre» abzuschließen. In diesem 1911 erschienenen Werk sowie im «Gaulois» vom 4. Oktober 1913 und im «Figaro» vom 8. Mai 1921 hat Lapauze einzelne Stellen aus diesen Briefen veröffentlicht, nicht ohne einige Verwirrung und Doppelspurigkeit zu hinterlassen. Seine Auszüge erwecken aber ein Interesse, das nun endlich durch den vollständigen und bereinigten Text befriedigt werden soll.

Das Konvolut besteht aus insgesamt fünf umfangreichen, datierten Schreiben, ferner aus fünf undatierten Billets und aus einem Brief von Mme Ingres an Mme Raoul-Rochette. Der früheste der großen Briefe ist aus Paris datiert und wendet sich an den studienhalber in Italien weilenden Archäologen. Ingres hat sich kaum je reicher ausgesprochen als in diesem Schreiben, das ebenbürtig neben dem Schönsten steht, was er seinen Herzensfreunden Gilibert und Marcotte anvertraut hat. Die vier andern datierten Briefe, ebenfalls von beträchtlicher Wichtigkeit, stammen aus den Jahren, da Ingres in Rom die Leitung der Académie de France (Villa Medici) innehatte.

Die Handschrift von Ingres, die an sich dem Leser keine überdurchschnittlichen Schwierigkeiten bereiten würde, ist oftmals sehr schwer zu entziffern, weil der Epistolar sie ins Mikroskopische zusammendrängte, wenn er auf einem kleinen Briefbogen viel zu sagen hatte. Das Lesen wird vollends zur Augenmarter, wenn das oftmals sehr dünne Papier beidseitig beschrieben ist und die Tinte derart aufgesaugt hat, daß jede Seite die Spiegelschrift der Rückseite aufweist.

Da Ingres zudem wenig Grammatik und noch weniger Orthographie besaß, ergeben sich zusätzliche Schwierigkeiten, die durch das hypernervöse Temperament des Briefschreibers noch potenziert werden: von keiner Regel im Zaum gehalten, überstürzen sich die von pausenlosen Impulsen ausgelösten Wörter und bilden endlose Sätze, an deren Ende der Anfang oft schon vergessen ist. Ingres war sich seines abenteuerlichen Briefstils zwar bewußt, ließ es auch nicht an Entschuldigungen und Selbstanklagen fehlen, war aber außerstande, sich zu korrigieren. Glücklicherweise! Hätte er sich den Regeln zu unterwerfen vermocht, so wüßten wir weit weniger von seinem Temperament, seiner Originalität und seiner großen, manchmal komischen, im tiefsten aber liebenswerten Naivität. Damit all dies seinen Ausdruck habe, darf der Herausgeber am Wortlaut der Briefe nichts ändern und der Bequemlichkeit des Lesers nur gerade durch Modernisierung von Interpunktion und Orthographie entgegenkommen.

Brief von Ingres an Raoul-Rochette in Italien

Paris, ce 7 mai 1827

Bien excellent ami et cher confrère,

Si vous voulez vous excuser avec moi de ce que vous ne m'aviez pas écrit plus tôt, que ferais-je, moi, dans cette occasion où j'ai mille torts, de n'avoir pas répondu plus tôt à votre si bonne et obligeante lettre! On peut, on a toujours tort de négliger les devoirs de l'amitié, mais on n'oublie pas pour cela les amis et un tel que vous, par ce que vous êtes pour moi, et par mon grand bonheur, ce que vous voulez bien être pour moi et par tout ce que le cœur vous garde de reconnaissance pour les éminents services que j'ai reçus de vous si généreusement et si gratuitement. Tous ces sentiments si bien gravés dans mon cœur m'attachent, cher ami, tellement à votre personne si distinguée d'ailleurs par de si grands talents, parlant votre langue, nous entendant si bien en tout, je crois, que c'est avec tendresse et orgueil que je vous ai voué, depuis que j'ai eu le bonheur d'être connu de vous, un attachement que le temps ne peut, s'il est possible, rendre à jamais toujours aussi dévoué que sincère. Je suis heureux de penser que je suis souvent dans votre mémoire et que d'une partie de vos sensations il m'en revient ma petite part. Et moi aussi, je vous suis et suis avec vous dans tous ces beaux lieux, devant ces chefs-d'œuvre de l'art, et nos âmes se rapprochent et s'entendent de si loin. Privilège vraiment divin donné à ceux qui, doués de ces divines intelligences, ont la faculté de vivre, voir et sentir si différemment de ces hommes dont parle Platon qui ne regardent jamais qu'en bas et qui, armés d'ongles de fer, regimbent et égratignent, ne songeant qu'à se repaître et à satisfaire leurs passions brutales.

J'ai été bien fâché de votre fièvre, mais cela ne m'a pas étonné: un homme comme vous doit avoir, en arrivant à Rome, une agitation nerveuse. Mais lorsqu'on est reposé, l'agitation cesse, et on éprouve un véritable bien-être. Je me suis donc bien réjoui de votre convalescence comme ami et ami des arts, car vous me donnez la certitude que vous allez nous faire riches de vos judicieuses et nobles observations. Tout ce que vous aurez si bien vu deviendra la propriété des gens de goût. Moi, je la regarderai comme une propriété personnelle, les amis comme vous sont si rares qu'on peut bien s'identifier avec eux au point de croire que leurs succès sont les nôtres.

Au reste, cher ami, voici la vie que je mène depuis le voyage que j'ai fait dans mon beau pays. Je suis claquemuré dans mon atelier tous les jours depuis le matin jusqu'au soir. J'ai le mal des amants de la peinture, je ne la possède pas, mais elle me possède, puisse ma constance et ce vif amour la toucher assez pour

m'ètre favorable et combler au moins une partie de mon noble amour! Ce que je peins n'est pas un mince sujet: *Homère divinisé; tous les grands hommes reconnaissants lui rendent hommage*. La frise-voussure qui entoure cette composition est composée de *vingt-quatre villes ou contrées personnifiées qui se sont disputé et se disputent sa naissance*¹. Jugez d'après cela de mes soins et veilles pour dignement remplir ce but, et avoir terminé le tout dans pas tout à fait six mois.

Vous dire, cher ami, ce que c'est que mon ouvrage, je ne le puis, car je ne sais pas moi-même ce qu'il sera. Mais je puis vous assurer que la composition a été fort goûtée par tous les gens de goût. Je suis bien privé de votre jugement, mais je l'aurai plus tard et sur le véritable résultat.

Vous avez bien rendu justice à tous nos amis en pensant que, lorsqu'ils sont rassemblés, vous êtes au milieu d'eux. Vous pensez à eux comme ils parlent de vous. Quelles bonnes causeries nous ferons à votre retour! Qu'il soit prompt, mais le temps qu'il faut. On ne va pas si souvent en Italie, et telle impatience que j'aie de vous revoir, cher et digne, il faut vous aimer aussi pour vous-même et vos intérêts. Ne précipitez rien, que votre voyage ne vous laisse aucun regret.

Nous habitons en définitif d'hier notre bel appartement de l'Institut. Ma bonne femme et moi en sommes tout heureux et nos cœurs ne cessent de répéter que c'est le fruit bien positif de votre excellente amitié pour nous. Vous habitez donc moralement avec nous, et *grazie infinite*! M. de Lourdoueix² n'a cessé et ne cesse de me combler d'égards et d'amitié. Il a remué tous les cœurs par la grâce qu'il a déployée dans ses soirées d'hiver où vous manquez essentiellement. Et je ne puis ne pas vous dire confidentiellement qu'il m'a manifesté sa haute confiance en voulant bien me proposer pour la suite de mon temps de me charger d'une grande composition à l'huile pour le ministère, sujet à mon choix et à mon prix³. C'est encore votre ouvrage, cher ami, et je vous en fais hommage, et quoiqu'il puisse en être de ceci, je lui en suis bien reconnaissant et bien attaché, ce dont il aura toute ma vie la sincère preuve, à part l'inclination que je me suis toujours reconnu pour sa personne qui dès mon arrivée m'a constamment donné les meilleurs preuves de sa particulière bienveillance.

Mais hélas, pourquoi ne peut-on conserver toujours ses amis! La fatale loi vient de nous enlever avant-hier dans la nuit notre bon Lemot⁴ dans la force

¹ Die «Apotheose Homers» wurde für das im November 1827 eröffnete Musée Charles X im Louvre als Deckengemälde gemalt. Anlässlich der Pariser Weltausstellung von 1855 wurde das Bild von der Decke abgelöst und durch eine Kopie ersetzt; hingegen blieb der genannte Fries an Ort und Stelle.

² Jacques-Honoré Lelarge Baron de Lourdoueix, 1787—1860, Chef du bureau de la Division des Beaux-Arts.

³ Unbekanntes Projekt.

⁴ François-Frédéric Lemot, 1773—1827, Bildhauer.

de l'âge et heureux... Nous le pleurons tous sincèrement et c'est une perte sensible que je fais.

Notre bon Thévenin⁵ va bien, toujours le même. Cet excellent ami vient de terminer, et avec succès, son tableau d'Henri IV. Les artistes et M. Lourdoueix en ont été fort satisfaits et ce dernier lui en vient de demander un nouveau par sa maison et destiné pour la ville de Toulouse. C'est le Martyre de Saint-Etienne. On dit que le 1^{er} peintre⁶ travaille à force à son Sacre. Les plafonistes du Louvre⁷ travaillent fort, excepté Horace⁸ qui a presque déjà fini. On dit que le Salon pourrait-être remis, mais je ne le crois pas.

M. de Quatremère⁹ et M. Garnier¹⁰ ont levé un lièvre par la question de nous dire ce que c'est que le *style*, par deux articles du Dictionnaire. Où étiez-vous! Le second n'a dit que des lieux communs et, selon moi, force erreurs routinières. Quant au premier, il ne peut que bien dire, mais il peut errer et donner et soutenir un système que j'ai combattu, et nous avons fait presque scandale tous les deux, m'a-t-il dit avec une extrême bonté, car je l'aime et le respecte autant que personne au monde. Voici notre différend en deux mots. Lui donne aux hommes le mérite du style *beau-idéal*, terme facile à l'élocution, subtil extrêmement, mais faux, erronné, équivoque et qui a plus causé de maux dans les arts que la boîte de Pandore répandue sur la terre. Nous nous entendons peut-être avec le secrétaire. Mais j'ai d'abord bien tranquillement observé que, surtout lorsqu'on disserte sur des mots, il faut être clair et positif, que la métaphysique n'est pas tout en art d'imitation et enfin que leurs styles ne posent sur rien. Mais j'ai aux mains des garanties en ne reconnaissant le style que dans la *nature* et pouvant dire: le style, *c'est la nature*. Je professe donc que les beautés du sublime commencent par Homère, ses imitateurs, Phidias et Raphaël, répandues sur leurs divins ouvrages existant, sont, positivement et pas autre part que dans la nature, que c'est elle à qui nous devons tout et que tout l'art de ces hommes divins a été de la voir, de la reconnaître, l'adopter et la placer dans leurs œuvres telle quelle et sans autant de choix que l'on peut croire. Ils s'étaient fait des yeux, ces philosophes, car comme les poètes et les sages l'étudient scientieusement[!] et moralement, les peintres et sculpteurs recherchent continuellement de la beauté physique par la connaissance immense et

⁵ Charles Thévenin, 1764—1838, Historienmaler, von 1816 bis 1822 Direktor der Académie de France in Rom und seither mit Ingres gut befreundet.

⁶ François Gérard, 1770—1837, von Louis XVIII 1814 zum Premier peintre du Roi ernannt.

⁷ Die Maler, die damals wie Ingres selber mit der Ausschmückung des Musée Charles X beschäftigt waren.

⁸ Horace Vernet, 1789—1863, Historienmaler, bekannt für seine Schnellfertigkeit.

⁹ Antoine-Chrysostome Quatremère de Quincy, 1755—1849, Secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts.

¹⁰ Etienne-Barthélemy Garnier, 1759—1849, Maler, Membre de l'Institut.

variée de la beauté des formes que donnent tous les âges et tous les caractères individuels. Voilà ce que j'ai dit et ce que je pense et penserai certainement toute ma vie, car c'est l'œuvre de mes continuelles pensées et dont la preuve est positivement tous les jours sur ma table de modèle. Mais on a tapé sur le bureau, on a crié, j'ai peut-être crié aussi fort et la séance a fini. Je désirerais beaucoup que vous soyez de mon avis, mais dans tous les cas vous ne pouvez que nous en dire, même d'un avis contraire, de très bonnes choses, et nous en reparlerons plus tard, et il y a dire.

M. de Rémusat¹¹ que cette circonstance me procure l'honneur de connaître plus particulièrement et qui est bien de vos plus sincères amis, m'attend pour fermer son paquet, il est d'une grâce extrême pour moi. Vous êtes peut-être en Sicile, cher ami, vous y êtes dans ce bon temps, ménagez bien votre chère santé, et pour cela obéissez aux lois pratiques du pays pour cela. Tous vos nombreux amis et collègues pour qui j'étais chargé de marques de souvenir de votre part, vous remercient, ils désirent ainsi que moi avoir souvent de vos nouvelles. Rendez-moi heureux de cela. Adieu, cher et excellent ami, je dois finir sans avoir pu vous exprimer assez combien mon amitié est attachée et sincère. Présentez, je vous prie, de la part de ma bonne femme et moi l'expression du plus aimable et tendre souvenir à Mme Raoul Rochette et ses bien aimables enfants.

Et vous embrassant de tout mon cœur, je suis pour la vie votre bien ami de cœur.

Ingres
à l'Institut

Vous n'oubliez pas, cher ami, que vous êtes attendu chez nos bons amis de Florence¹² auxquels je vous prie de leur témoigner de [notre part] toute l'expression de notre attachement et dans les termes les plus tendres.

¹¹ Der Name ist nicht mit Sicherheit zu lesen. Handelt es sich um Jean-Pierre-Abel Rémusat, 1788—1832, Conservateur des Manuscrits orientaux de la Bibliothèque nationale, oder um Charles-François-Marie Cte de Rémusat, 1797—1875, Politiker und Schriftsteller?

¹² Ingres, der von 1820 bis 1824 in Florenz gelebt hatte, war seither mit den dort ansässigen Schweizer Familien Gonin und Thomegux sowie mit der Familie Leblanc sehr befreundet.

II

à Monsieur
Monsieur Raoul Rochette
Membre de l'Institut, Conservateur du
Cabinet des Médailles et Antiquités etc. etc.
à la Bibliothèque Royale, Rue des Petits-Champs
à Paris

[Poststempel vom 4. August 1836]

Rome, ce 23 juillet 1836¹³

Monsieur et ami offensé,

J'ai mérité votre lettre! Vous avez dû l'écrire, mais elle ne devait peut-être pas m'être adressée. Elle a été comme un coup de pointe qui a percé au vif. Je ne vous en veux pas, je suis toujours resté votre sincère et fidèle ami et me voici comme vous m'aurez toujours connu, estimé, avec mes bonnes qualités, comme avec tous mes défauts. J'ai tort, très grand tort, ma paresse et mon apathie en sont les seules causes, mais mon cœur point, car vous êtes bien un de ceux de ma véritable affection, et à plus d'un titre, car vous avez scellé votre excellente amitié et aimable sollicitude par des services de position et de gloire que je n'oublierai de ma vie. Je ne suis point ingrat. Il y a des bizarreries inexplicables chez les hommes. Ma paresse d'une part à prendre la plume que je tiens si mal, on ne peut le nier, en est une conséquence, et de l'autre le tendre attachement que j'ai pour mes amis, car je puis dire que la privation est et a été ce que j'ai éprouvé de plus insupportable depuis le triste adieu que vous êtes venu me donner dans cette chère cour de l'Institut!

Ah, j'ai bien souffert depuis, et cependant ce que j'ai fait je le ferais encore¹⁴, et ne regrette rien autre que ce que mon cœur a perdu, car trois ou quatre cent lieus nous séparent, et malgré la fidélité des sentiments, c'est une demi-mort que cet immense espace entre nous. Il est des choses que l'on exécute avec courage et passion et par une forte volonté, mais que cela coûte cher d'efforts et de peines! J'ai jusqu'ici été cependant assez heureux pour qu'aucun chagrin de localité n'ait augmenté le poids de mon exil volontaire. J'ai affaire dans ma direction à de bons et braves jeunes gens bien bons pour moi et qui m'ont donné tout d'abord leur confiance et une estime dont j'ai lieu d'être fier. J'ai tout lieu de penser que cette paix durera, tant elle paraît bien cimentée. Ma bonne femme est comme une mère pour eux et nous faisons notre devoir en nous occupant d'eux exclusivement, matériellement et moralement, et cette noble et belle tâche nous est douce et facile. Je suis résigné à mon sort présent et j'achèverai, s'il plaît à Dieu, mon directorat, heureux de l'avoir exercé de

¹³ Ingres war anfangs Januar 1835 in Rom eingetroffen, um für die Amtsdauer von sechs Jahren die Direktion der Académie de France (Villa Medici) zu übernehmen.

¹⁴ Ingres hatte sich zum Direktor der Villa Medici wählen lassen, weil ihn der Mißerfolg seines «Saint-Symphorien» im Salon von 1834 schwer beleidigt hatte und er dem undankbaren Paris den Rücken kehren wollte.

manière que par ses heureux fruits (et je puis assurer que l'arbre est bon) ils ne couvrent de la plus honteuse confusion cette horde médiocre et envieuse qui veut tout détruire et ne sait rien remplacer que par la barbarie la plus grossière, inévitable peut-être, si des efforts, mais unis et serrés, ne sauvent encore une fois des ténèbres de l'ignorance barbare cette belle partie du monde.

Il me semble vous parler de vive voix, et vous, cher ami, me répondre avec cette éloquence du cœur que j'admire toujours en vous, aimable savant illustre. Vous voyez que je reprends mes expressions amicales avec vous, car je crois voir que vous me pardonnez et ne m'en voulez plus. Adonc, cher et digne ami, voilà tous mes sentiments, avec tous ceux que vous me connaissez sur l'art et surtout l'*art antique*, ici, bon Dieu, bien plus que jamais, où je vis de contemplation et d'admiration continuelle. Venez donc, cher ami, vous aussi, qui êtes dans ses plus nobles secrets, en jouir avec moi. Votre jeune recommandé M. Merle¹⁵ me l'a fait espérer. Ce jeune homme nous a laissé le regret de le voir trop tôt partir, mais il espère revenir. J'ai tant de choses à savoir de vous, à vous dire. D'abord j'aime à penser que vous êtes heureux par vous et par votre si aimable famille, ayez la bonté de nous rappeler au souvenir de Madame, ma femme m'en charge pareillement, de même qu'à vos aimables filles et ce bon ami M. Thévenin¹⁶ que je néglige tant aussi. Il doit être fâché contre moi. Se porte-t-il bien au moins? Je m'afflige avec lui de la perte sensible qu'il vient de faire¹⁷. Ayez aussi la bonté de me rappeler au souvenir des bons collègues du *dîner*. Parlez-moi surtout du respectable et cher M. Percier¹⁸ dont la santé, dit-on, est encore aggravée. J'ai écrit une fois à ce digne ami, a-t-il reçu ma lettre? J'en avais chargé le fils de M. Thévenin¹⁹. Ayez aussi la bonté d'être mon avocat auprès de tous mes autres amis qui se plaignent de mon silence, et certes si vous pardonnez, comme je l'espère, je puis croire que vous m'aurez tous les autres.

Adieu, mon cher et bien généreux ami, c'est avec une sincérité profonde que je vous ai exprimé comme je l'ai pu l'expression de tous mes sentiments pour vous et de cette amitié qui ne finira qu'avec la vie.

Je vous embrasse avec une véritable émotion de cœur.

Votre sincère et dévoué ami

Ingres

Ma femme vous présente son souvenir d'amitié.

¹⁵ Nicht identifiziert.

¹⁶ Thévenin war seit 1829 Conservateur du Cabinet des estampes de la Bibliothèque nationale und wohnte wie Raoul-Rochette an der benachbarten Rue des Petits-Champs.

¹⁷ Am 8. April 1836 war in Amsterdam Thévenins Tochter Claire gestorben, die mit dem Kupferstecher André-Benoit-Barreau Taurel verheiratet war.

¹⁸ Charles Percier, 1764—1838, Architekt, einer der Hauptmeister des französischen Klassizismus.

¹⁹ Jean-Charles Thévenin, 1819—1869, Kupferstecher, natürlicher Sohn des oben genannten Charles Thévenin.

III

Rome, ce 23 novembre 1837

Cher et illustre ami,

Je ne laisserai pas partir notre secrétaire de l'Académie sans vous donner de mes nouvelles et vous présenter particulièrement M. Lego²⁰ comme un ami et mon distingué collaborateur de ma direction, et c'est à ce double titre, vous qui vous connaissez en ce qui est bon et honorable, que je vous prie de l'accueillir avec votre grâce et bienveillance habituelle. M. Lego aura la bonté de vous parler beaucoup de moi, de nous, et sera par conséquent la lettre vivante et oculaire de ma vie présente de trois ans que j'ai eu la tristesse longtemps prolongée de quitter mes amis de Paris. Il vous dira, cher ami, combien je vous suis sincèrement attaché par l'admiration et la reconnaissance, et combien à ces titres je regrette l'absence d'un si bon et si excellent ami, et certes que les preuves constantes que vous me prodiguez depuis me flattent sensiblement. Je voudrais être tout à fait digne d'une estime que vous portez certainement trop haut, mais je l'accepte comme noble stimulant et de toute consolation dans mon bel exil, où je vis dans une infinité d'espérances pour arriver enfin au repos, si Dieu le veut, au milieu de mes bons et vieux amis, ceux cependant comme vous que je comprends et qui me comprennent, et pratiquant de concert avec eux l'usage et cette constante admiration du vrai et du beau, comme vous savez si divinement l'exprimer, vous surtout dans les immortels ouvrages de l'art antique. J'ai encore dans mon cœur et votre voix claire, éloquente et persuasive de nos conversations privées et ses salutaires instructions qui ouvrent comme une porte de délices où, à la vérité, n'entre pas qui veut, et qui ne sont malheureusement que peu ou pas du tout senties chez le trop grand nombre des gens de l'art aujourd'hui. Et c'est ce qui me fait désespérer du salut de nos arts, car ils tiennent tous à cette impression de l'amour et de la connaissance du beau. Mais notre vocation est comme un culte qu'il faut prêcher, et il y a de grandes ressources et de puissance dans les français.

C'est pourquoi, cher ami, quoique je désire bien vivement vous revoir à Rome, Dieu le fasse, et que vous en ayez vous-même le vif désir, je ne sais à quel point vous pouvez quitter la partie dans ce moment, vous m'entendez, et la perdre²¹. Je pense comme toujours que trop de choses y pourront perdre *désastreusement*. Mais s'il en pouvait être autrement, vous ne doutez pas de la

²⁰ Martin Lego, 1798—1883, Sekretär der Villa Medici unter Ingres.

²¹ Ingres denkt hier zweifellos an die Nachfolge des zweiundachtzigjährigen Quatremère de Quincy, Secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts, dem Raoul-Rochette 1839 im Amte nachfolgen sollte.

joie que nous aurions de vous [posséder], surtout si pour complément de bonheur vous y veniez accompagné de votre aimable famille dont je n'ai jamais quitté le gynécée sans en admirer la grâce et les bonnes et douces mœurs. J'espère que Madame et vos aimables filles jouissent d'une bonne santé et qu'elles sont toujours votre bonheur. Veuillez bien leur présenter de notre part notre plus affectueux souvenir.

Vous me faites toujours riches de vos belles œuvres qui font mon admiration et ma nourriture de goût et d'instruction. Je vous en remercie, cher ami, et ne sais comment reconnaître de si beaux dons. Mais si l'estime profonde qu'ils m'inspirent peuvent être regardés comme hommages avant-coureurs de ma reconnaissance, veuillez bien les agréer d'un appréciateur passionné et d'un sincère ami.

Vous me parlez d'un grand ouvrage que je suis censé faire, malheureusement il n'en est rien, et M. Lego vous racontera où j'en suis avec la peinture. Je vous l'ai dit, je ne vis que d'espérance, et en attendant, le temps fuit et les facultés, physiques du moins, baissent sensiblement, il est vrai, et pour faire du très grand pour lequel d'ailleurs je suis peu porté lorsqu'il est à faire sur une toile, mes compositions futures et chéries sont plus bornées de proportion.

Quant à vous, le véritable savant, l'archéologue intime des artistes, que puis-je vous dire pour bien exprimer toute l'admiration que me font vos beaux ouvrages, et combien je suis sensible à l'honorable allusion dans votre préface sur *l'ami absent*? Je vous dirai donc aussi que sitôt le volume entre mes mains, et qu'accompagne toujours votre dédicace amicale, on me le demande pour le lire et en retirer les belles instructions antiques, mais ce sont des livres à méditer et pleins de la plus belle instruction artistique.

Mais je vous dirai, mon cher ami, que je n'ai jamais reçu de M. Bunsen²², que je connais peu d'ailleurs, que les exemplaires *à moi destinés*: 1^o les peintures chrétiennes et les peintures antiques inédites²³. J'attendais toujours que M. Bunsen me donnât l'exemplaire destiné à l'Académie de Saint-Luc et que je dois lui présenter selon votre désir et ce que je ferai avec tant de plaisir. M. Bunsen est absent de Rome depuis longtemps, et c'est depuis trois jours qu'il vient de me faire remettre l'ouvrage dernier des peintures antiques. N'aurait-il jamais reçu l'exemplaire des peintures des catacombes? Je le verrai incessamment et m'en expliquerai, bien fâché que cela soit arrivé, mais tout peut se réparer et, à la première occasion, je la saisirai et vous instruirai.

²² Christian-Karl-Josias Bunsen, 1791—1860, Staatsmann, Theologe, Archäologe, seit 1829 preußischer Ministerresident in Rom und ebenda Generalsekretär des im gleichen Jahr gegründeten Deutschen archäologischen Instituts.

²³ Es handelt sich vermutlich um die folgenden Werke von Raoul-Rochette: *Peintures antiques inédites*, Paris 1836; *Tableau des catacombes de Rome*, Paris 1837.

Quant à cette Académie de Saint-Luc, hélas, vous êtes bien généreux avec elle, et je suis affligé et profondément touché de l'état piteux et dégénéré de *certe autre* [!], malgré que ce que vous m'en dites ne soit que la triste confirmation de ce que nous avons vu et voyons ensemble. Je ne connais donc qu'un seul moyen de la sauver, et ce moyen est tout en vous, dans votre zèle éclairé et un grand courage à le tenter comme à l'exécuter. Dieu le veuille, lorsque l'heure, que nous n'appelons certainement pas, sonnera²⁴. Moi, je ne doute nullement qu'alors on puisse avoir même l'idée de penser à faire autrement, et c'est bien, je vous assure, à ce bonheur de vous y voir que je rallumerais le premier zèle pour vous seconder pour remettre les arts en vigueur et en honneur, s'il en était besoin.

Adieu donc pour ce moment, mon cher et digne ami, je vous avoue que de causer avec vous ainsi, même avec cet affreux style et gribouillage, je me sens heureux, plus content de moi-même, comme si j'avais fait une bonne œuvre, et c'est avec ces sentiments de haute estime et de l'amitié la plus sincère et dévouée que je vous embrasse de tout mon cœur, mon bien bon et aimable ami.

J. Ingres

Ma bonne femme me prie de faire agréer à Madame tous ses souvenirs et moi tous mes hommages respectueux. Je ne vous nomme pas tous mes bons amis, vous les connaissez. Rappelez-moi à leur honorable et bon souvenir.

IV

Monsieur
Monsieur Raoul Rochette
Membre de l'Institut, Officier de la
Légion d'honneur etc. etc.
à la Bibliothèque Royale, Rue de
Richelieu
à Paris

Rome, 27 décembre 1838

Mon cher et digne ami,

Je suis heureux de pouvoir vous annoncer que nous venons de sauver le plus heureusement du monde notre cher Morey²⁵ d'une terrible esquinancie qui

²⁴ Siehe Anm. 21.

²⁵ Mathieu-Prosper Morey, 1805—1878, Architekt, 1831 Grand prix de Rome.

vient de le mettre au plus bas. *Nous n'en espérons plus*. Enfin, des soins dont vous pouvez vous faire l'idée, ce cher jeune homme que nous aimons tant, et son bon ange nous l'ont ramené à la vie. Jugez de notre vive et terrible inquiétude et de celle de tous ses amis qui ont tous voulu le soigner à leur tour. Il est donc aujourd'hui bien sauvé et au mieux, quoique encore au lit, bien faible, et pensant et se tourmentant de vous, que vous puissiez penser que lui, Morey, pouvait s'amuser ici et manquer à ces promesses de se retrouver à votre désir et à l'époque à Paris près de vous. Je n'ai pu le tranquilliser, je lui ai promis de vous écrire pour lui, ce que je fais aussi pour moi, car j'ai à vous remercier de votre bonne lettre de Marseille qui m'a appris votre arrivée en France et l'assurance de votre excellente amitié, sentiments qui m'honorent toujours et qui sont toujours bien reçus et bien sentis et bien appréciés.

J'ai donc appris votre arrivée à Paris par mon journal qui nous apprit que vous étiez enfin Officier de la Légion d'honneur. Nous nous en sommes réjouis, car j'applaudis toujours à cette distinction lorsqu'elle est honorée par celui qui la reçoit. *Evviva!* Et va sans dire que vous y êtes heureux d'abord par votre réunion avec votre aimable et charmante famille et pour l'honneur que vous fait ce long et beau voyage²⁶ par les beaux fruits que vous en rapportez etc., etc. Avec le temps je saurai tout, et votre ami y applaudira de tout son cœur. Je m'empresse donc, très bon ami, pour vous embrasser, vous et Madame, s'il vous plaît, et vos deux charmantes filles, de concert aussi avec ma bonne femme, en vous exprimant toute la vive sincérité de mes bons vœux pour votre plus parfait bonheur. Mais, hélas, cette dernière vous les exprime de son lit où la fièvre l'a encore remise, car vous saurez, cher ami, que plusieurs ennuis ont suivi celui de notre séparation qui a été suivie de celle de nos bons Baltard²⁷. Nous avons perdu le charme de la plus aimable intimité, vous l'avez vue. Plus de petite fille...²⁸ Je vous avoue qu'il faut être fort pour supporter un lendemain où il reste un si grand vide, *rien*. Quelques jours après je pris la fièvre assez violemment, ma femme ensuite, mais la sienne fut une *pernicieuse* qui, prise à temps, elle fut sauvée, mais non entièrement, puisqu'elle l'a gardée presque constamment. Enfin, après une longue convalescence, je la croyais entièrement guérie, lorsque hier, et sans y avoir donné lieu par aucune imprudence, elle vient de lui reprendre de plus belle, et cela l'hiver, et quand finira-t-elle, ce qu'on ne peut savoir. Vous voyez, mon cher, s'il m'est possible d'être à mon travail. Inquiétudes, soins, affaires, petites et grandes, voilà ma vie,

²⁶ Raoul-Rochette hatte 1838 eine Forschungsreise nach Konstantinopel, den griechischen Inseln und Athen unternommen; auf der Durchreise muß er Ingres auf der Villa Medici besucht haben.

²⁷ Victor Baltard, 1805—1874, Architekt, 1833 Grand prix de Rome, gehörte mit seiner jungen Frau und seinem kleinen Töchterchen zu Ingres' liebstem Umgang auf der Villa Medici. Baltard ist der Erbauer der Halles centrales und der Kirche Saint-Augustin in Paris.

²⁸ Paule Baltard, spätere Mme Edmond Arnould, 1834—1916.

toujours ma même vie à Rome. Sera-ce ainsi deux ans encore? Espérons que Dieu aura pitié de nous et me laissera reprendre de trop tardifs pinceaux.

Je ne vous parlerai de l'Institut que pour me plaindre du retard que l'on apporte à m'envoyer le rapport de ces Messieurs, et pour moi de l'inconcevable rapport, impertinent, contre le directeur qu'ils on voulu, là, par mon ancien camarade, M. Langlois²⁹, en séance publique, rapport non imprimé et remis de suite dans la poche, mais dont je veux avoir à tout prix connaissance et connaître la stupide et haineuse clameur de gens aux abois parce que leur directeur *professe de saines doctrines* et qu'il a formé des pensionnaires tels que MM. Flandrin³⁰, Brian³¹ et enfin tous ceux que mon indispensable et toute naturelle influence à tout directeur à Rome, selon sa valeur, imprimera nécessairement à ses pensionnaires. Je cesse d'en parler, et si dans mon intérêt vous avez la bonté de vous y intéresser, voyez le Journal du Commerce du 20 ou 21 du mois d'octobre passé³², qui, lorsque je dormis avec toutes mes convictions d'avoir toujours *bien fait*, m'apprend de si belles choses de mes trois honorés confrères. C'est le fruit de la *clique*, oui, et c'est toujours la *médiocrité*.

Ma lettre a été prise et reprise, et aujourd'hui 29 je la termine, mais avec l'extrême chagrin de vous annoncer que notre Morey n'est pas encore délivré. Son mal a repris, non pas avec cette première fureur, les médecins disent même sans danger, mais il souffre beaucoup encore et cela est bien long. Mais on m'assure qu'il n'y a aucun danger cette fois, et je suis autorisé à vous l'assurer. Je suis, comme vous le voyez, mon bien cher, bien inquiet et *angustiato* en tout. Mon Dieu, que l'état de l'homme est misérable sur cette terre où il ne règne décidément que les médiocres et les méchants. Mais je cesse de vous affliger sur moi, je sais que je mets toujours tout au pire. Pardonnez à mes nerfs et à [unleserlich] sensible irritation qui sera, qui est en même temps mon malheur ou mon bonheur, vous qui me connaissez si bien, et vous, cher et digne ami, que j'aime avec un cœur aussi sincère que dévoué.

Toujours,

J. Ingres

²⁹ Jérôme-Martin Langlois, 1779—1838, Historien- und Bildnismaler.

³⁰ Hippolyte Flandrin, 1809—1864, Historienmaler, Lieblingsschüler von Ingres, 1832 Grand prix de Rome; Paul Flandrin, 1811—1902, Landschaftsmaler, Schüler von Ingres, gleichzeitig mit seinem Bruder Hippolyte in Rom.

³¹ Jean-Louis Brian, 1805—1864, Bildhauer, 1832 Grand prix de Rome.

³² Die genannte Zeitung, die uns leider nicht zugänglich war, würde vermutlich die Gründe der Indignation von Ingres erkennen lassen. Henry Lapauze führt in seiner Histoire de l'Académie de France à Rome, Paris 1924, Bd. II, S. 248, einige der Schwierigkeiten an, welche die Académie des Beaux-Arts dem Direktor der Villa Medici bereitete, doch sind diese Vorwürfe so subalternen Natur, daß sie selbst bei der übermäßigen Reizbarkeit von Ingres seine Entrüstung nicht recht verständlich machen.

Visconti³³ a dû vous écrire une longue lettre. Je n'ai jamais pu rencontrer M. Griffi³⁴. J'ai vu un des bons religieux qui sont tout à vous. Je verrai bientôt Carinia³⁵. On m'a apporté les quinze calques à Saint-Pierre[?]. J'ai fait dessiner les deux basreliefs[?] de la façade, et, je l'espère, ce bon Morey vous rapportera le tout, et plus, si je le puis, mais les calques du Musée étrusque, je crois qu'il n'y faut guère compter. A vos bonnes nouvelles et à revoir.

Le brave commandant³⁶ est reparti il y a trois jours pour Alger avec son digne évêque³⁷ que nous avons autant aimé qu'admiré ici. Au moment où je parle il arrive à sa destination.

Me pouvez-vous lire, je n'en sais en vérité rien, tant ma tête est brouillée, que je redoute plus que jamais l'ovation que vous donnez à mes lettres.

V

à Monsieur
Monsieur Raoul Rochette
Membre de l'Institut, Secrétaire perpétuel
de l'Académie des Beaux-Arts, Officier de la
Légion d'honneur etc. etc.
Rue des Petits-Champs, Bibliothèque Royale
à Paris

[Poststempel vom 26. Juni 1839]

Rome, 16 juillet [sic] 1839

Mon cher ami et digne collègue, Secrétaire perpétuel³⁸,

Si samedi dernier j'eusse reçu mes journaux une demie-heure plus tôt, je vous aurais embrassé de vive joie deux jours et demi plus tôt, mais il n'était plus temps, la poste n'attend pas. Etes-vous content, oui, mais parce que, comme vous le dites vous-même, vous avez accompli un devoir — que le bon Dieu vous le rende doux! — et parce que votre âme aimante et si pleine de vie pour ces beaux-arts qu'elle adore et sent si bien, il est un besoin irrésistible chez vous de ne pas vous en occuper [que] dans leur plus *tendre et énergique* intérêt. Vous y voilà enfin, cher ami, et bien assis. C'est au reste ce que l'Académie a jamais pu faire de mieux, bien entendu, et [je] l'en félicite, l'en trouvant certainement encore plus heureuse qu'elle ne le mérite. Vous aurez donc fort à

³³ Pietro-Ercole Visconti, ca. 1800—1880, Archäologe.

^{34/35} Nicht identifiziert, Lesung unsicher.

^{36/37} Nicht identifiziert.

³⁸ Raoul-Rochette wurde 1839, wie Ingres es gewünscht und vorausgesehen hatte, als Nachfolger von Quatremère de Quincy zum Secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts ernannt.

faire avec sa *torpeur*, ses *ignorances* et ses *finots*, trois parties homogènes qui la composent, sans parler des basses jalousies et envies de ce qui les surpasse. Je ne puis m'empêcher en m'émerveillant avec vous de cette miraculeuse voix qui croit par une telle bonne action tirer ainsi parti de son secrétaire perpétuel dans ses minuscules petites ambitions, l'homme³⁹ enfin que vous avez si habilement *connu* et *deviné* et démasqué dans votre prudente sagacité. Mais je pense que ce n'est pas *vous* qui vous laisserez prendre à une telle combinaison dont votre excellent bon sens saura faire justice que ce qu'il faut.

Par ce que j'éprouve moi-même, je me figure le plaisir dont premièrement aura joui Madame, votre digne et premier ami, et tous ceux qui se rangent par sentiment auprès d'elle, entourée de vos deux belles et aimables filles. Et ma bonne femme et vos amis de la maison conviennent qu'on ne pouvait [faire] un choix plus *illustre et meilleur*. Mais, mon cher ami, il est malheureux pour moi que vous commenciez une aussi belle position quand je la finis, moi que cette Académie a *blessé à mort*⁴⁰. Non, je ne veux plus rien être dans la société, et encore moins par *elle*. Elle m'a *publiquement* offensé, à Paris et à Rome dans ma noble maison, dans ce que j'ai de plus cher, mes *convictions d'artiste et de bon directeur*. Et sans trop me flatter, pourrais-je invoquer un plus éclairé témoignage que le vôtre; *qui a vu*⁴¹? - - - Au reste, et comme *un autre*, l'Académie qui m'a *livré* (par faiblesse, pusillanimité, elle toujours responsable en masse des ses actes) à mes quatre ou six misérables et méchants envieux que j'ai là, et comme elle peut revenir sur ce qu'elle a fait, je ne suis pas homme à céder dans mon juste et vif ressentiment. Je ne veux *plus rien d'elle et plus rien pour elle* que cependant ce que en dernière phrase de ma lettre touchant ma réponse au rapport de MM. les pensionnaires, vu que j'ai «*renoncé quant à présent à tout projet de remontrances, préférant à continuer dans le silence et sans me laisser décourager par aucune intention malveillante la tâche laborieuse et pénible que je me suis imposée*⁴²», ce qui veut dire que malgré tout, et ma santé fut-elle plus mauvaise (elle et celle de ma femme est présentement très bonne)*, finir ma mission et continuer le bien, oui, le bien *éclairé* même, que mon directorat

* Je dois penser que cette avant-dernière à l'Académie a été reçue et lue, et si je pouvais en concevoir le moindre doute, je vous prierais de la communiquer au plus vite. Mais je ne veux pas en douter. Je pourrais penser qu'une haute prudence et peut-être même [zwei unleserliche, durchgestrichene Wörter] aurait pu en empêcher M. de Quatremère, auquel je vous prie de présenter d'avance mes très empressés sentiments de haut respect.

³⁹ Nicht identifiziert.

⁴⁰ Zum ganzen Abschnitt siehe Anm. 32. Ingres schreibt diesen Brief in äußerster Erregung, Handschrift, Orthographie und Grammatik noch stärker vernachlässigend als sonst.

⁴¹ Bezieht sich auf den Besuch von Raoul-Rochette auf der Villa Medici im Jahre 1838.

⁴² Ingres zitiert hier einen Brief, den er am 26. Januar 1839 an Quatremère de Quincy geschrieben hatte und der in Lapauze' Histoire de l'Académie de France, a. a. O., S. 249, veröffentlicht ist.

apporte à l'École de Rome. Mais comme ami d'abord et secrétaire perpétuel, je suis, et veux vous donner sur cette malheureuse affaire tous les détails possibles, vous, cher ami, y ayant droit sous tant de rapports. En conséquence, j'ai de ma main tracé non une défense, encore moins un panégyrique de mes raisons de conduite, de conviction d'artiste qui a dicté tous mes actes (qui se représentant j'administrerais de même) dans un mémoire confidentiel, à *remontrances* dont je ne veux faire usage qu'à vous et mon ami Gatteaux⁴³ auquel je vais adresser ce document par la première et sûre occasion pour vous être montré à *vous deux seuls confidentiellement*, ne voulant nullement m'en servir près de l'Académie, au moins sitôt ou même jamais, mais bien dans le cœur de toute votre justice, vous, mon cher Gatteaux, et vous, mes meilleurs amis et secrétaire perpétuel, pour que vous sachiez encore davantage quelles sont les raisons et convictions profondes qui m'ont fait agir dans l'envoi de ma plus belle exposition de Rome en faveur et au bien et gloire du plus bel et noble établissement d'art que l'Europe puisse offrir.

Je suis fâché, cher ami, de vous entretenir si longtemps de moi, mais il y aujourd'hui double raison pour qu'il en soit ainsi et parce que comme ami et collègue *conducteur* je vous dois *compte*, à *vous seul*, à votre sens parfait et à votre justice, vous *qui avez vu*, si je dois être traité au bout de quatre [ans] et demi d'un tel directorat de cette manière, *moi* ?

Mon émotion en en parlant est telle qu'elle m'est presque pénible, même en entretenant un si bon ami, et que mon ressentiment redouble plus il vieillit. Enfin, mon cher, une fois tout *su*, je vous prie de laisser aller la chose et ne pas prendre trop fait et cause pour moi, pour ne pas augmenter encore, je ne doute certes pas les ennuis qui par intérêt pour vous pourraient encore augmenter le nombre des vôtres, vous au milieu de toutes les bagarres et tumultes des *passions artistes* qui ne manquent pas à Paris dont par position vous êtes encore plus entouré, et que Dieu veuille bien les calmer pour votre repos, quoique armé terriblement comme nul ne puisse être doté.

Adieu, bien cher et digne et illustre ami, je vous embrasse et fais mille vœux pour votre bonheur et celui d'une si aimable famille que la vôtre, à qui ma femme joint les siens, et avec toute notre tendresse de cœur je vous offre aussi en retour l'expression et l'assurance de mon éternel attachement.

J. Ingres

L'ami Lemoyne⁴⁴, à qui j'ai fait part de votre postscriptum[?], me charge de vous exprimer sa joie, ses félicitations et ses remerciements de votre bon souvenir.

⁴³ Edouard Gatteaux, 1788—1881, Medaillegraveur, Membre de l'Institut, zusammen mit Marcotte der treueste und tätigste Freund von Ingres.

⁴⁴ Paul Lemoyne, 1784—1873, Bildhauer, in Rom ansässig.

VI

Monsieur
Monsieur Raoul Rochette
Directeur du Cabinet des Médailles
Membre de l'Institut etc. etc.
à la Bibliothèque Royale
Paris

[Poststempel vom 5. November 18(?)5]

Bien cher ami,

Lorsque je vous donnais rendez-vous chez moi pour mercredi soir, j'oubliais que nous avions accepté à dîner hors de chez nous. Pardon de mon étourderie, nous nous verrons, j'espère, samedi et nous arrêterons un autre jour.

Avec les sentiments de la plus haute estime je suis tout à vous de cœur.

Ingres

ce mardi 5

VII

Mille remerciements, cher ami, de votre excellent petit travail, vos deux textes⁴⁵ sont parfaits, je regrette de ne pouvoir employer le premier et ses terribles expressions, mais mon cartel est trop petit et le second dit toute la loi.

J'espère vous voir samedi, en attendant je suis de vos amis le plus sincère et le plus reconnaissant.

Ingres

Ce 4 décembre.

⁴⁵ Bezieht sich möglicherweise auf die griechischen Zitate, die Raoul-Rochette zur «Apotheose Homers» beigesteuert hat.

VIII

Monsieur
Monsieur Raoul Rochette
Membre de l'Institut etc. etc.
Bibliothèque Royale
Paris

Cher ami,

J'ai espéré jusqu'à ce moment pouvoir vous accompagner ce soir chez Zimmermann⁴⁶, mais cela m'est de toute impossibilité. J'ai des courses par-dessus la tête, et, ici, le devoir doit faire taire le plaisir. Ne m'en voulez pas, plaignez plutôt un homme qui gémit douloureusement de ses heures perdues même le soir, seul malheur véritable de sa vie.

Votre admirateur et sincère ami de cœur

Ingres

Jeudi.

IX

Honorable ami et cher confrère,

Vous me faites le plaisir d'accepter quelques bagatelles et en échange vous m'envoyez un des plus beaux ouvrages de votre archéologie et de notre langue. Croyez que lorsque je parle ainsi, l'amitié que j'ai pour l'auteur ne m'aveugle pas, et que je ne suis que l'écho du public penseur et amateur du vrai beau. Recevez donc avec les vœux que je fais pour votre inaltérable bonheur et tout ce qui vous touche, les compliments et remerciements sincères de votre dévoué confrère et ami.

J. Ingres

Mes respectueux hommages à Madame.

⁴⁶ Pierre Zimmermann, 1785—1853, Musiker, Schwiegervater von Gounod.

X

Cher confrère,

Pris dans mon lit d'une grosse fièvre, je n'ai pu faire le voyage de Lille et Bruxelles où j'aurais eu tant de plaisir de voir Calamatta⁴⁷ et causer ensemble, selon votre désir et le mien, de l'affaire. J'en suis doublement fâché. Mais je m'empresse de vous envoyer la lettre que vous m'avez remise hier à l'Institut.

Tout à vous, très cher confrère.

Ingres

Dima[nche] 14 juin

XI

Brief von Mme Madeleine Ingres an Mme Raoul-Rochette aus Rom, 1839

Madame,

M. Lefuel⁴⁸ m'a apporté un beau châle de votre part. J'ai été bien sensible à votre bon souvenir et je me permets en retour de vous offrir par les soins de M. Lequeux⁴⁹, notre ami, deux petits ouvrages du pays que nous habitons. Je désire, Madame, qu'ils vous soient agréables et que vous les receviez comme gage de la sûreté des sentiments bien affectueux que votre personne m'a toujours inspirés, et me dis avec une estime sincère

Madame votre très humble servante

Mag[deleine] Ingres

⁴⁷ Luigi Calamatta, 1801—1869, Kupferstecher, seit 1837 Professor an der Ecole des Beaux-Arts in Brüssel, heiratete 1840 Raoul-Rochettes Tochter Joséphine.

⁴⁸ Hector-Martin Lefuel, 1810—1880, Architekt, 1839 Grand prix de Rome, später Architekt des neuen Louvre.

⁴⁹ Paul-Eugène Lequeux, 1806—1873, Architekt, 1834 Grand prix de Rome, Schwager von Victor Baltard.

KATALOG DER FAMILIENBILDNISSE

Désiré-Raoul Rochette, gen. Raoul-Rochette

Bleistift, 315 × 225 mm (Blatt).

Signiert unten rechts: *Ingres*.

Die traditionelle Auffassung, daß die Zeichnung um 1829/30 entstanden sei, wird durch die Kleidermode bestätigt.

Bibliographie: Henri Delaborde, *Ingres*, Paris 1870, Nr. 397. — Charles Blanc, *Ingres*, Paris 1870, S. 239. — Henry Jouin, *Musée de portraits d'artistes*, Paris 1888, S. 160. — Henry Lapauze, *Ingres*, Paris 1911, S. 286, Abb. S. 277. — L[ili] Fröhlich-Bum, *Ingres*, Wien 1924, S. 45, Tf. 39. — Alfred Stix, *Von Ingres bis Cézanne, 32 Handzeichnungen französischer Meister aus der Albertina*, Wien 1927, Nr. 1, Tf. 1. — Louis Hourticq, *Ingres*, Paris 1928, Abb. auf Tf. 71. — Hans Tietze, *The Exhibition of French Drawings and Engravings in the Albertina*, Apollo, London, April 1930, S. 264. — Jean Alazard, *Ingres et l'Ingrisme*, Paris 1950, S. 84, Anm. 31.

Ausgestellt: Ingres, Ecole des Beaux-Arts, Paris 1867, Nr. 572. — Ingres, Galeries Georges Petit, Paris 1911, Nr. 137. — Albertina, Wien 1930. — Von David zu Millet, Kunsthhaus Zürich, 1937, Nr. 224.

Herkunft: Désiré Raoul-Rochette (der Dargestellte, gest. 1854). — Mme Raoul-Rochette (Witwe des Vorigen, gest. 1878). — Raoul Perrin (Enkel der Vorigen, gest. 1910). — Mme Raoul Perrin (Witwe des Vorigen, gest. 1912). — Edmond Perrin (Sohn der Vorigen, gest. 1919). — Von Edmond Perrin im Ersten Weltkrieg verkauft. — Um 1925 von der Albertina durch Vermittlung von Dr. Simon Meller aus dem französischen Kunsthandel erworben (laut Auskunft von Prof. Dr. Benesch in seinen Briefen an den Verfasser vom 10. und 17. Juli 1961).

ALBERTINA, WIEN

Mme Désiré Raoul-Rochette, geb. Antoinette-Claude Houdon

Bleistift, 305 × 234 mm.

Signiert und datiert unten rechts: *Ingres a Son ami et | confrere Monsieur | Raoul Rochette | 1830*.

Bibliographie: Henri Delaborde, *Ingres*, Paris 1870, Nr. 398. — Charles Blanc, *Ingres*, Paris 1870, S. 239. — Henry Lapauze, *Ingres*, Paris 1911, S. 286, Abb. S. 281. — H[enry] S. F[rancis], *A Portrait Drawing by Ingres*, The Bulletin of the Cleveland Museum of Art, Cleveland, Februar 1928, S. 27—29, Abb. S. 21. — Louis Hourticq, *Ingres*, Paris 1928, Abb. auf Tf. 72. — Morton D. Zabel, *Ingres in America*, The Arts, New York, Februar 1930, S. 381, Abb. S. 374. — Jean

Alazard, *Ingres et l'Ingrisme*, Paris 1950, S. 84, Anm. 31, Tf. LXI.

Ausgestellt: Ingres, Ecole des Beaux-Arts, Paris 1867, Nr. 573. — Ingres, Galeries Georges Petit, Paris 1911, Nr. 138. — 19th Century French Drawings, California Palace of the Legion of Honor, San Francisco 1947, Nr. 12, Abb. — Ingres in American Collections, Galerie Paul Rosenberg, New York 1961, Nr. 39, Abb.

Herkunft: Désiré Raoul-Rochette (dem die Zeichnung gewidmet ist, Gatte der Dargestellten, gest. 1854). — Mme Raoul-Rochette (Witwe des Vorigen, gest. 1878). — Raoul Perrin (Enkel der Vorigen, gest.

1910). — Mme Raoul Perrin (Witwe des Vorigen, gest. 1912). — Edmond Perrin (Sohn der Vorigen, gest. 1919). — Von Edmond Perrin im Ersten Weltkrieg verkauft. — 1928 vom Cleveland Museum of Art aus

den Mitteln des Wade Funds bei Felix Wildenstein erworben.

THE CLEVELAND MUSEUM OF ART,
CLEVELAND, OHIO

Mlle Joséphine Raoul-Rochette, spätere Mme Luigi Calamatta

Bleistift, 235 × 178 mm (Lichtmaß).

Signiert und datiert unten links: *Ingres del / 1834*; bezeichnet oben links: *M^{lle}. josephine Raoul Rochette*.

Bibliographie: Henri Delaborde, Ingres, Paris 1870, Nr. 400. — Charles Blanc, Ingres, Paris 1870, S. 239. — Henry Lapauze, Ingres, Paris 1911, S. 286, Abb. S. 311. — Louis Hourticq, Ingres, Paris 1928, Abb. auf Tf. 76. — Ella S. Siple, Art in America, The Burlington Magazine, London, Dezember 1939, S. 249. — Jean Alazard, Ingres et l'Ingrisme, Paris, 1950, S. 84, Anm. 31 (sofern nicht das Bildnis der Schwester der Dargestellten gemeint ist).

Ausgestellt: Ingres, Ecole des Beaux-Arts, Paris 1867, Nr. 575. — Ingres, Galeries

Georges Petit, Paris 1911, Nr. 144. — David and Ingres, Springfield/New York/Cincinnati 1939/40, Nr. 49.

Herkunft: M. und Mme Désiré Raoul-Rochette (die Eltern der Dargestellten, gest. 1854 bzw. 1878). — Raoul Perrin (Enkel der Vorigen, gest. 1910). — Mme Raoul Perrin (Witwe des Vorigen, gest. 1912). — Edmond Perrin (Sohn der Vorigen, gest. 1919). — Von Edmond Perrin im Ersten Weltkrieg verkauft. — Kraushaar Galleries, New York (spätestens 1939). — H. V. Allison & Co., New York. — 1946 von Mr. Chauncy Stillman, New York, bei H. V. Allison & Co. erworben.

SAMMLUNG CHAUNCEY STILLMAN,
NEW YORK

Mlle Angeline Raoul-Rochette, spätere Mme Paul Perrin

Bleistift, 243 × 185 mm (Blatt).

Signiert und datiert unten rechts: *Ingres 1834*; bezeichnet oben links: *M^{lle} angeline Raoul Rochette*.

Bibliographie: Henri Delaborde, Ingres, Paris 1870, Nr. 399. — Charles Blanc, Ingres, Paris 1870, S. 239. — Henry Lapauze, Ingres, Paris 1911, S. 286, Abb. S. 309. — Louis Hourticq, Ingres, Paris 1928, Abb. auf Tf. 76. — Jean Alazard, Ingres et l'Ingrisme, Paris 1950, S. 84, Anm. 31 (sofern nicht das Bildnis der Schwester der Dargestellten gemeint ist).

Ausgestellt: Ingres, Ecole des Beaux-Arts, Paris 1867, Nr. 574. — Ingres, Galeries

Georges Petit, Paris 1911, Nr. 142. — Ingres, Chambre syndicale de la curiosité et des beaux-arts, Paris 1921, Nr. 234. — Ingres in American Collections, Galerie Paul Rosenberg, New York 1961, Nr. 46, Abb.

Herkunft: M. und Mme Désiré Raoul-Rochette (die Eltern der Dargestellten, gest. 1854 bzw. 1878). — Raoul Perrin (Enkel der Vorigen, Sohn der Dargestellten, gest. 1910). — Mme Raoul Perrin (Witwe des Vorigen, gest. 1912). — Edmond Perrin (Sohn der Vorigen, gest. 1919). — Von Edmond Perrin im Ersten Weltkrieg verkauft. — Mme Brialix (spätestens 1921). — Mr. Justin K. Thannhauser, New York.

PRIVATBESITZ, SCHWEIZ



Mlle Josephine Raoul-Rochette



Mlle Angeline Raoul-Rochette